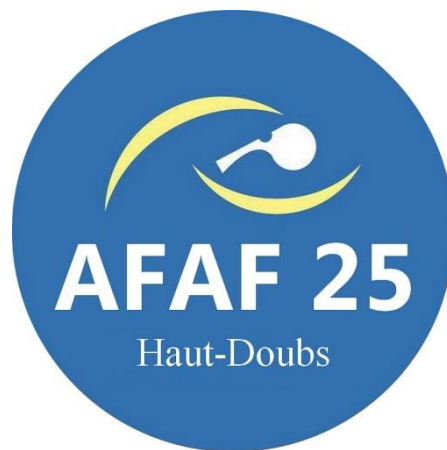




Lundi 4 septembre 2017

# Corriger



Consignes :

- Le terme « Décisions » est systématiquement utilisé au pluriel même lorsque celle-ci est unique.
- Les candidats peuvent utiliser les abréviations définies dans le préambule de la troisième partie du Guide des Lois du Jeu à savoir SRA, HJ, SDB, SRCP loi 8, SRCP loi 13, SDR, CPB, CPC, BAT, CFI, CFD, CPR, AVT, CAS, EXC, RCC lorsque celles-ci ne prêtent à aucune équivoque.
- Toute absence de la mention « Rapport » lorsqu'elle est exigée, sera sanctionnée d'un retrait de 0,25 point à la question concernée.
- Toute absence ou erreur de motif disciplinaire devant être mentionné lors d'un avertissement ou d'une exclusion, sera sanctionnée d'un retrait de 0,25 point à la question concernée.



### Question 1

En cours de jeu, un défenseur permute avec son gardien de but sans en avertir l'arbitre. Celui-ci s'en aperçoit lorsque le nouveau gardien de but se saisit du ballon des mains au point de penalty. L'arbitre arrête le jeu. Décisions et explications ?

La Loi 3 précise que le jeu doit se poursuivre.

En sifflant, il ne peut s'agir que d'une erreur de l'arbitre (ou d'un coup de sifflet par inadvertance).

Les joueurs ne seront pas avertis. (Modif loi du jeu)

Le jeu sera repris par une balle à terre à l'endroit où se trouvait le ballon, sous réserve de la procédure de la Loi 8.

### Question 2

Quelles décisions doit prendre l'arbitre quand une personne supplémentaire est présente sur le terrain et interfère avec le jeu (dispute le ballon, crie "laisse !" à un adversaire,...) ?

- Arrêt du jeu.
- Avertissement à la personne supplémentaire pour avoir pénétré sur le terrain sans autorisation (joueur, remplaçant, remplacé). L'arbitre doit lui faire quitter le terrain.
- Si l'interférence empêche un but d'être marqué : exclusion pour avoir annihilé une occasion nette de but.
- Rapport s'il s'agit d'un officiel d'équipe ou d'un joueur exclu.
- Si l'interférence a lieu dans sa surface de réparation : penalty.
- Si l'interférence a lieu hors de sa surface de réparation : coup franc direct à l'endroit de l'interférence, sous réserve de la procédure de la Loi 13.

### Question 3

Quelles décisions doit prendre l'arbitre quand un agent extérieur est présent sur le terrain et interfère avec le jeu ?

- Arrêt du jeu.
- Faire quitter le terrain à cet agent extérieur.
- Quel que soit l'endroit de l'interférence : balle à terre à l'endroit où il a interféré, sous réserve de la procédure de la Loi 8.
- Rapport.

#### **Question 4**

Un joueur pénètre sur le terrain sans l'autorisation de l'arbitre après avoir été refoulé pour mettre son équipement en conformité avec la Loi 4. Décisions si :

- a) Ce joueur touche le ballon de la main et tente d'empêcher un but contre son camp ?
- b) Ce joueur touche le ballon du pied et empêche le but en le détournant en corner ?
- c) Ce joueur marque un but dans le camp adverse ?
- d) Ce joueur commet une faute ?

Dans tous les cas, le joueur est averti pour être entré sans autorisation. Dans le cas où l'arbitre laisse le jeu se dérouler, l'avertissement sera donné au premier arrêt de jeu. L'arbitre doit lui faire quitter le terrain. Une fois le jeu repris, il pourra revenir sur le terrain après avoir reçu l'accord de l'arbitre.

- a) But accordé, coup d'envoi. 2<sup>ème</sup> avertissement au joueur fautif pour comportement antisportif. Exclusion pour avoir reçu deux avertissements.

Si le but n'avait pas été marqué, ce joueur aurait été exclu directement pour avoir anéanti une occasion de but manifeste. Penalty.

- b) Exclusion pour avoir annihilé une occasion de but manifeste.

Coup franc indirect à l'endroit où il a touché le ballon, sous réserve de la procédure de la Loi 13. (La circulaire IFAB – Nov 2016 écrit : "Tout joueur, remplaçant ou officiel d'équipe pénétrant sur le terrain sans l'autorisation de l'arbitre et qui empêche l'adversaire de marquer un but ou annihile une occasion de but manifeste doit être exclu, même si aucune autre infraction n'est commise".)

- c) But refusé. Coup de pied de but.

d) Sanction disciplinaire selon la gravité de la faute. Dans le cas où le joueur est averti pour comportement antisportif suite à la faute commise, il sera exclu pour avoir reçu deux avertissements au cours du même match. Coup franc à l'endroit de la faute ou penalty

Rapport en cas d'exclusion.

#### **Question 5**

Un défenseur frappe un adversaire dans sa propre surface de réparation alors que le jeu se déroule près de l'autre but. L'arbitre assistant a vu la scène et le signale immédiatement avec le drapeau. L'arbitre ne le voit pas tout de suite et le ballon va en sortie de but avant qu'il remarque le signal de son assistant. Décisions ?

- Exclusion du joueur fautif pour acte de brutalité.
- Penalty.
- Rapport.

### **Question 6**

Épreuve des tirs au but. Les deux équipes comportent 8 joueurs chacune et sont à 7 tirs à 7. Le n°10, 8 ème joueur de l'équipe, botte et manque son tir. Il se blesse et ne peut poursuivre l'épreuve. Le n°5B, 8 ème joueur de l'équipe adverse, doit-il tirer ? Explications.

- Le joueur blessé doit être évacué du terrain pour recevoir les soins nécessaires.
- Le 8ème joueur de l'équipe B doit tirer.
  - o Le n°5B marque : fin de l'épreuve.
  - o Le n°5B manque son tir : le capitaine de l'équipe B doit informer l'arbitre du nom et du numéro du joueur qui est retiré des joueurs qui vont continuer l'épreuve. Poursuite de l'épreuve à 7 joueurs contre 7.

### **Question 7**

A l'issue des prolongations ou pendant l'épreuve des tirs au but, un joueur quitte le terrain et ne revient pas, tout en n'étant pas blessé. Décisions ?

L'épreuve des tirs au but ne doit pas être retardée par un joueur ayant quitté le terrain.  
Le tir du joueur sera considéré comme raté si le joueur ne revient pas à temps pour exécuter le dernier tir.

### **Question 8**

Un attaquant, en position de hors-jeu, fait un appel de balle et revient jouer le ballon dans son camp. Décisions et explications ?

- Arrêt du jeu.
- La remise en jeu sera exécutée à l'endroit où l'attaquant a touché le ballon dans son propre camp.
- Coup franc indirect pour l'équipe adverse.

### **Question 9**

Un joueur déborde sur le côté gauche du terrain et centre vers le point de réparation. Il est emporté par son élan et sort du terrain. Au point de réparation, le ballon est repris par un partenaire alors que le gardien de but et un défenseur se trouvent sur la ligne de but. Le ballon est repoussé par le gardien de but vers le joueur qui avait centré et qui revient à ce moment-là sur le terrain. Ce joueur reprend le ballon et marque. Décisions et explications ?

- But accordé.
- Le joueur qui a centré est considéré comme faisant toujours partie du jeu et il ne peut être hors-jeu du fait de la présence du gardien de but et du défenseur sur la ligne de but.
- Coup d'envoi.

### Question 10

Corner effectué par le n°7 de l'équipe A. Le ballon heurte la barre transversale, revient vers le n°7 qui marque mais, au moment où il reprend le ballon, le libéro adverse, situé sur la ligne de but, donne un coup de poing à un adversaire. Ce dernier, dans l'action, avait pénétré dans les filets. Décisions et explications ?

- But refusé.
- Exclusion du libéro pour acte de brutalité.
- Le libéro quitte le terrain dans le cadre d'une action et commet une faute sur un adversaire. La faute étant commise sur une partie de la ligne de but délimitant la surface de réparation.
- Penalty pour l'équipe A sanctionnant la faute la plus grave.
- Rapport.

### Question 11

Coup franc en faveur de l'équipe A à l'intérieur de la surface de réparation adverse. Le joueur lève le ballon du pied à une hauteur de 1,50 m et, d'un coup de tête, lobe le mur au moment même où un défenseur B frappe un adversaire A situé à l'extérieur du terrain et qui recevait des soins. Le ballon termine sa course au fond des filets. Décisions ?

- But refusé.
- Exclusion du défenseur pour acte de brutalité.
- Coup franc direct sur la ligne de touche ou la ligne de but à l'endroit le plus proche où se trouvait le défenseur B ou pénalty pour l'équipe A.
- Rapport.

### Question 12

Un gardien de but, tenant le ballon en mains, le fait rouler au sol pour le dégager. À ce moment-là, un attaquant le lui subtilise pour marquer un but. Décisions ?

- a- **But accordé**
- b- But refusé

### **Question 13**

Un défenseur repousse délibérément le ballon de la main alors que celui-ci allait pénétrer dans son but. Un attaquant reprend le ballon et tire au but. C'est alors qu'un autre défenseur le détourne également volontairement de la main sans l'empêcher de pénétrer dans le but. Décisions ?

- Avertissement au 1er défenseur pour comportement antisportif.
- Avertissement au 2ème défenseur pour comportement antisportif. • But accordé. Coup d'envoi.

### **Question 14**

Un joueur qui marque délibérément un but de la main contre son camp sera-t-il sanctionné d'un avertissement ?

- a- **Oui** (Le joueur recevra un avertissement pour comportement antisportif car il se comporte d'une manière irrespectueuse envers l'esprit du jeu)
- b- Non

### **Question 15**

Alors que le ballon est en jeu, un joueur, présent sur le terrain, crache sur un adversaire situé en dehors du terrain car il a été emporté par son élan. Reprise du jeu ?

- a- CFD
- b- **CFI**

### **Question 16**

Un joueur de l'équipe A, sur le terrain, frappe un joueur de l'équipe B également sur le terrain alors que le ballon est en jeu. Reprise du jeu ?

- a- **CFD**
- b- CFI

### **Question 16**

Ballon en jeu. Un joueur de l'équipe A, emporté par son élan en dehors du terrain, frappe un adversaire se trouvant sur le terrain hors de la SR. Reprise du jeu ?

- a- CFI à l'endroit du ballon
- b- **CFD à l'endroit de la victime**

### Question 17

Penalty. Un défenseur, blessé, se fait soigner derrière la ligne de but. Le ballon, joué par le tireur, est en jeu normalement lorsque le blessé rentre sur le terrain et d'un coup de pied l'empêche de pénétrer dans le but. Décisions ?

- a- **Pénalty à recommencer**
- b- CFI à l'endroit du ballon SRCP loi 13
- c- BAT SRCP loi 8

### Question 18

Lors de l'exécution d'un penalty, le gardien de but s'avance avant que le ballon ne soit botté et le tir est exécuté. Le ballon finit au fond des filets. Décisions ?

- a- But accordé, AVT au gardien pour CAS
- b- **But accordé pas d'avertissement**
- c- But refusé, AVT au gardien de but, pénalty à recommencer

### Question 19

Lors de l'épreuve des tirs au but, la Loi dit qu'il faut rendre égal le nombre de tireurs avant l'épreuve. Un joueur se blesse au moment du tir, ce qui l'oblige à quitter le terrain. Décisions et explications ?

L'équipe qui se trouve en supériorité numérique à cet instant devra informer l'arbitre du nom et du numéro du joueur qui sera retiré de la liste des tireurs  
Le joueur blessé ne pourra plus revenir et participer à la fin de l'épreuve.

### Question 20

L'équipe A termine la rencontre à 10. Avant le début de l'épreuve des tirs aux buts, l'arbitre demande au capitaine B d'égaliser le nombre de joueurs pour son équipe. Cela fait, avant que l'épreuve ne débute, un joueur de l'équipe B participant à l'épreuve (autre que celui retiré de la procédure) est exclu par l'arbitre pour fait disciplinaire. Décisions ?

L'arbitre demandera au capitaine de l'équipe A de retirer à son tour un joueur.  
L'épreuve débute avec 9 joueurs dans chaque équipe.

# Mémo

## Langage corporel

Le langage corporel est la gestuelle qui aide les arbitres à :

- contrôler le match ;
- dégager de l'autorité et du sang-froid.

Le langage corporel n'est pas l'explication d'une décision.

## Usage du sifflet

Un coup de sifflet est nécessaire pour signifier :

- le coup d'envoi (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> période du temps réglementaire et des prolongations) et la reprise du jeu après un but ;
- l'interruption du jeu :
  - pour un coup franc ou un penalty ;
  - pour suspendre ou arrêter le match définitivement ;
  - à la fin de chaque période.
- la reprise du jeu lors d'un :
  - coup franc lorsque le mur est placé à distance réglementaire ;
  - penalty.
- la reprise du jeu après une interruption due à :
  - un avertissement ou une exclusion ;
  - une blessure ;
  - un remplacement.

Un coup de sifflet n'est PAS nécessaire pour signifier :

- l'interruption du jeu pour :
  - un coup de pied de but, un corner, une rentrée de touche ou un but lorsqu'ils sont évidents.
- la reprise du jeu après :
  - la plupart des coups francs, coups de pied de but, corners, rentrées de touche ou balles à terre.

Un usage trop fréquent du sifflet affaiblira son impact.

Si l'arbitre souhaite que les joueurs attendent le coup de sifflet pour reprendre le jeu (par exemple pour s'assurer que les défenseurs se trouvent à 9,15 m du lieu d'exécution d'un coup franc), il doit clairement indiquer à l'équipe en attaque qu'ils doivent attendre le coup de sifflet.

Si l'arbitre donne un coup de sifflet par erreur et interrompt le jeu, le jeu reprend par une balle à terre.